

THURSO

Lieu: L'usine de pâte est située à Thurso (à 50 km d'Ottawa), Québec, Canada.

Production: L'usine de Thurso produit une pâte pour usages spéciaux fabriquée à partir d'une pâte kraft de feuillus blanchie composée principalement d'érable. L'usine a une capacité de production de 250 000 tonnes métriques par année et emploie 330 personnes.

Système de gestion de l'environnement (SGE): L'usine a un SGE certifié conformément aux exigences de la norme ISO 14001 et ce, depuis 2000. Cliquez [ici](#) pour obtenir une copie du certificat ISO 14001 de l'usine.

RÉSULTATS ENVIRONNEMENTAUX 2008

F = la valeur a été calculée à partir d'un facteur d'émission

M = la valeur a été obtenue à l'aide de mesures directes

a) Air

Particules totales en suspension	1,30 kg/TMSA de pâte (M)
Dioxyde de soufre (SO ₂)	7,23 kg/TMSA de pâte (M)
Soufre réduit total (SRT)	0,07 kg/TMSA de pâte (M)
Gaz à effet de serre (GES)	413 kg CO ₂ éq./TMSA de pâte (F)

En 2008, la société Fraser a installé un échangeur de chaleur (technologie Flu-Ace) sur la cheminée du réservoir de dissolution de l'usine. Avec cet équipement, l'usine a réduit sa consommation de combustible fossile et aussi ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de près de 10 000 tonnes annuellement. De plus, l'usine a modifié certaines consignes opérationnelles pour réduire l'utilisation de la chaudière d'appoint qui fonctionne au mazout lourd. L'usine évalue présentement d'autres projets pour réduire davantage ses émissions de GES.

b) Eau

L'effluent de l'usine de Thurso est traité par un système de traitement par boues activées avant de se déverser dans la rivière des Outaouais. Depuis 1995, la demande biochimique en oxygène (DBO) a diminué de 95% et la quantité de matières en suspension (MES) a diminué de 85%.

Demande biochimique en oxygène (DBO)	1,11 kg/TMSA de pâte (M)
Matières en suspension (MES)	1,54 kg/TMSA de pâte (M)
Composés organiques halogénés adsorbables (COHA)	0,29 kg/TMSA de pâte (M)
Consommation d'eau ⁽¹⁾	115,7 m ³ /TMSA de pâte (M)

L'usine utilise des méthode d'analyse à haute résolution pour faire le suivi trimestriel des dioxines et furanes chlorées (2,3,7,8-TCDD et 2,3,7,8-TCDF) dans l'effluent traité. Les résultats de ces analyses montrent que les concentrations sont sous la limite de détection.

⁽¹⁾ Les rejets d'eau servent de mesure de remplacement pour la consommation d'eau.

c) Résidus

Les biosolides générés par le système de traitement par boues activées représentent le plus grand volume de résidus générés par l'usine de pâte. L'usine explore continuellement des occasions de réduire la

quantité de déchets envoyés à l'enfouissement et d'utiliser les résidus à des fins de valorisation. Entre 2006 et 2008, l'usine a réduit de 48% la quantité de résidus qu'elle envoyait à l'enfouissement en les redirigeant vers une autre usine qui les a utilisés à des fins de valorisation énergétique.

d) Énergie

Dans la mesure du possible, l'usine fait appel à la source d'énergie renouvelable qu'est la biomasse (écorces et autres résidus de bois, et fibres de bois dissoutes qui subsistent après le procédé de mise en pâte) pour combler ses besoins énergétiques. La combustion de la biomasse a des avantages que ne possèdent pas les combustibles fossiles: la biomasse est une source d'énergie renouvelable et elle est considérée neutre en carbone (aucun gain net en dioxyde de carbone généré par la combustion). La biomasse comble 77% des besoins énergétiques de l'usine.

Consommation de combustible fossile	5,0 GJ/TMSA de pâte
Consommation de biomasse	31,2 GJ/TMSA de pâte

e) Approvisionnement en fibre

Le bois reçu à l'usine provient de terres publiques québécoises attribuées en vertu d'un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF), de terrains boisés privés, de scieries (sous forme de copeaux) et de forêts où l'on a produit des copeaux sur place à partir d'arbres entiers. Le Québec fournit environ 75% du bois reçu par l'usine tandis que l'Ontario et l'État de New York fournissent la différence.

En janvier 2007, l'usine a obtenu la certification FSC pour sa chaîne de traçabilité. L'usine a aussi amorcé le processus visant la certification FSC en matière d'aménagement forestier durable pour la majorité des terres publiques qu'elle exploite en vertu d'un CAAF. Deux unités d'aménagement représentant 42% du volume sous CAAF sont déjà certifiées alors que la certification pour une troisième unité est en cours. Cette dernière unité représente 24% du volume sous CAAF. L'audit de certification FSC est prévu pour juin 2009 pour cette troisième unité.

POUR EN APPRENDRE DAVANTAGE

Cliquez [ici](#) pour obtenir un glossaire des termes environnementaux et des acronymes utilisés dans l'industrie des pâtes et papiers.

Vous désirez plus de renseignements? Contactez Marie Dumontier, Directrice corporative - Environnement, Tél : (819) 985-5064, Fax : (819) 985-5005, Courriel : maridumo@th.fraserpapers.com

Mise à jour du profil : 21 avril 2009